



Collège de
Maisonneuve

Le Collège de Maisonneuve fournit des services de formation collégiale à près de 7 000 étudiants inscrits à temps plein à la formation régulière et continue; près de 1 000 personnes travaillent à leur réussite.

OFFRE D'EMPLOI

SESSION D'AUTOMNE 2017

ENSEIGNANTS OU ENSEIGNANTES BUREAUTIQUE

OFFRE

Charges d'enseignement à la formation continue en bureautique pour la session d'automne 2017.

Les différents programmes sont :

- ▶ AEC
 - Coordination du travail de bureau
 - Adjoint(e) de direction
- ▶ AEC (cours de service)
 - Transformation des aliments
 - Gestionnaire en sécurité privée
 - Investigation de sécurité privée
 - Conduite de procédés chimiques
- ▶ DEC (cours de service)
 - Techniques administratives
 - Techniques de la documentation
 - Procédés et qualités des aliments

PROFILS RECHERCHÉS

- ▶ Être dynamique.
- ▶ Posséder une excellente connaissance des applications bureautiques.
- ▶ Savoir utiliser les technologies éducationnelles.
- ▶ Être familier avec les différents aspects des communications corporatives (interne et externe).
- ▶ Posséder les aptitudes vous permettant d'évoluer au sein de différents types de clientèles.

EXIGENCES

- ▶ Baccalauréat (par cumul ou non de certificats)
- ▶ Formation en micro-informatique et bureautique d'au moins 30 crédits, ou expérience professionnelle significative dans l'enseignement de logiciels pertinents au secteur de la microédition et de l'hypermédia
- ▶ Expérience de l'enseignement
- ▶ Maîtrise de logiciels en bureautique et spécialisés (mise en page, retouche d'images et publication électronique)
- ▶ Expérience professionnelle récente jugée significative d'au moins 3 ans
- ▶ Connaissance de la langue anglaise
- ▶ Maîtrise de la langue française (La personne doit réussir le test de français écrit.)

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Vous avez jusqu'au **11 août 2017 à 16 h 30** pour compléter votre profil de candidature pour le concours 1617-EXT-020 sur notre site Web : www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi



Les entrevues
auront lieu au
**mois d'août
2017**

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.